



## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024 A 20H00 EN MAIRIE

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 26 juin 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, BREBION Benoit, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GABARD Bruno, GILBERT Philippe, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, Conseillers Municipaux

Absents représentés : CREPIN Cédric, Conseiller ayant donné procuration à REMIGEREAU Elodie, Conseiller  
GIRARDEAU Nadia, Adjoint ayant donné procuration à JADEAU Valérie, Adjoint  
HERSANT Marie-Noëlle, Adjoint ayant donné procuration à FELDFEBEL Dominique, Adjoint

Absent excusé : GUIMBRETIERE Sylvain

Absent : VALTAT Karine

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 20    Procurations : 3    Excusé : 1    Absent : 1    Votants : 23

La majorité des membres du Conseil Municipal en exercice étant présente, le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : CADORET Nadia

- 
- Le Procès-Verbal du Conseil Municipal de la séance du 21 mai 2024 est approuvé à l'unanimité sans observation.
- 

#### ORDRE DU JOUR

##### I DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'aliéner
2. Autres décisions du Maire entrant dans les délégations

##### II FINANCES

1. Subvention exceptionnelle association « La Malaurentaise »
2. Tarification séjour d'été 2024 – Service Jeunesse « Le Studio 1020 »

##### III MARCHES PUBLICS

1. Construction d'une médiathèque – Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif au lot 2 Gros œuvre

##### IV QUESTIONS DIVERSES

-----

##### I DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'aliéner

Non exercice du droit de préemption urbain pour les dossiers ci-dessous :

## COMMUNE

- Bâti sur terrain – AH 528 et AH 550 – superficie 1852 m<sup>2</sup> - appartenant à Madame HIBERT – 54 rue Monseigneur Cazaux
- Bâti sur terrain – AL 86 – superficie totale 45 m<sup>2</sup> - appartenant à Madame COUTAND Anita – Bodet
- Bâti sur terrain – AH 231 – superficie 600 m<sup>2</sup> - appartenant à Cts PREAU – 52 rue de la Caillère
- Bâti sur terrain – AD 31 et AD 214 – superficie 1000 m<sup>2</sup> - appartenant à Madame TURCOT Thérèse – 48 boulevard de la Rochejaquelein

## 2. Autres décisions du Maire entrant dans les délégations

DATES SIGNATURE	LIEUX	OBJETS/TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
21/05/2024	Piste athlétisme	Traçage	SARL TRACES ET SOLS	5 238,00 €
21/05/2024	Complexe sportif	Matériel de sports (haies, barrière steeple, filet hand, bloc chiffres)	MARTY SPORTS	2 637,43 €
23/05/2024	Rue Jean-Paul II	Convention MO aménagement de la rue	VENDEE EXPANSION	4 200,00 €
24/05/2024	Quartier Sainte Anne	Trottoirs (fin)	CHOLET TP	9 743,46 €
24/05/2024	Basilique - Orgue	Entretien pour deux visites annuelles	FORMENTELLI	2 304,00 €
11/06/2024	Mairie	Banque d'images (prises de vues, post-production, diffusion)	KURYO	4 080,00 €
26/06/2024	Bâtiments communaux	Vérification et maintenance des extincteurs	MULTIPROTEC	2 123,94 €
27/06/2024	Bâtiments communaux	Vérification et maintenance matériel incendie (alarme désenfumage)	MULTIPROTEC	3 884,20 €

-----

## II FINANCES

## 1. Subvention exceptionnelle association « La Malaurentaise »

## 30-2024 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2024 ASSOCIATION « LA MALAURENTAISE »

Il est rappelé qu'une subvention de 4 970 € a été accordée à l'école de musique « La Malaurentaise » pour 35 enfants St Laurentais ce qui représente une subvention de 142 € par jeune pour la musique.

Afin de s'aligner sur le même calcul que la commune de Saint Malo du Bois qui verse 155 € par jeune soit 13 € de plus, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 455 € à l'association (35 enfants x 13 €).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 17-2024 du 26 mars 2024 approuvant le versement des subventions 2024 aux associations ;  
Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

→ **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 455 € à l'association « la Malaurentaise » pour l'année 2024.

→ **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au versement de la subvention.

-----

## 2. Tarification séjour d'été 2024 – Service Jeunesse « Le Studio 1020 »

## 31-2024 TARIFICATION SEJOUR D'ETE 2024 – SERVICE JEUNESSE « LE STUDIO 1020 »

Chaque année les jeunes réalisent des actions d'autofinancement afin de pouvoir diminuer le coût de leur séjour d'été.

Pour cette année, deux séjours sont proposés :

- Du 01/07 au 05/07/2024 – séjour 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> à Moutiers-Les-Mauxfaits – 24 places
- Du 19/08 au 23/08/2024 – séjour 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> à La Tranche sur Mer – 24 places

Après réduction de 25€/jeune, la tarification des séjours sera appliquée de la façon suivante :

Mini-séjours Jeunesse 2024	Valeur de QF CAF / MSA						
	1 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1 100	1 101 à 1 300	1 301 à 1 500	1 501 et +
<b>St Laurent S/S &amp; St Malo du Bois (JDF)</b>	<b>100,00 €</b>	<b>112,50 €</b>	<b>125,00 €</b>	<b>137,50 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>156,25 €</b>	<b>162,50 €</b>
<b>Autres Communes</b>	<b>112,50 €</b>	<b>125,00 €</b>	<b>137,50 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>162,50 €</b>	<b>168,75 €</b>	<b>175,00 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Le Conseil Municipal ;  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

→ **APPROUVE** la tarification du séjour d'été 2024 tels que présentée ci-dessus.

→ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'application de la présente décision.

-----

III MARCHES PUBLICS

1. Construction d'une médiathèque – Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif au lot 2 Gros oeuvre

## 32-2024 CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE – APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF AU LOT 2 GROS ŒUVRE

Le Conseil Municipal,

*Vu le Code de la commande publique,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2023 attribuant les marchés de travaux relatifs aux lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 pour la construction d'une médiathèque,*

*Vu le projet d'avenant n° 1 au marché de travaux relatif au lot 02 « Gros œuvre »,*

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant des marchés de travaux relatifs à la construction d'une médiathèque sur la commune de Saint Laurent-sur-Sèvre :

- le marché de travaux relatif au lot 02 « Gros œuvre » a été attribué à l'entreprise MAUDET pour un montant de 332 951,77 € HT. Une modification des prestations s'avère nécessaire et concerne la réalisation des fouilles supplémentaires, enlèvement de terre, béton de propreté coulé en fond de fouille (devis n° 2425-046).
- Il est ainsi proposé d'adopter l'avenant n° 1 qui aurait pour effet de porter le montant du marché à 339 736,15 € HT, soit une plus-value de 6 784,38 € HT et une variation d'environ 2,04 % par rapport au marché initial.

Conformément à l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique, il convient d'approuver l'avenant et de procéder à sa signature, après avoir fait état de son contenu.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'approuver la modification du marché de travaux relatif au lot 2 « Gros œuvre » conclu avec l'entreprise MAUDET, et ayant pour effet de porter le montant du marché à 339 736.15 € HT.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer et notifier l'avenant n° 1 correspondant.
- PRÉCISE que les dépenses correspondantes sont engagées à l'article 21318 – Opération 802.

-----

#### IV QUESTIONS DIVERSES

A Saint Laurent sur Sèvre, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Maire,  
Eric COUDERC



Le Secrétaire de Séance  
Nadia CADORET



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024 A 20H00

	Délibérations	N°
1	Subvention exceptionnelle 2024 association « La Malaurentaise »	30-2024
2	Tarification séjour d'été 2024 - Service Jeunesse « Le Studio 1020 »	31-2024
3	Construction d'une médiathèque - Approbation de l'avenant n° 1 au marché de travaux relatif au lot 2 Gros Œuvre	32-2024

Ont signé, les jour, mois et an que dessus

NOM - PRENOM	DOMICILE	DATE ELECTION	SIGNATURE
BERTRAND Endy	32 rue la Pierre Levée	15/03/2020	
BOISSINOT Jérôme	40 rue Monseigneur Cazaux	15/03/2020	
BOUSSEAU Vincent	1 impasse du Néflier	15/03/2020	
BREBION Benoit	1 route de Poitiers	15/03/2020	
CADORET Nadia	30 rue de la Caillère	15/03/2020	
CHALMEL Florence	10 rue du Sorbier	15/03/2020	
COUDERC Eric	7 rue des 4 Vents	15/03/2020	
CRÉPIN Cédric	19 rue de la Caillère	15/03/2020	Procuration à REMIGEREAU Elodie
DROUET Céline	La Grande Vergnaie	15/03/2020	
FELDFEBEL Dominique	7 rue du Général d'Elbée	15/03/2020	
FERCHAUD Marie-Paule	4 rue de la Paix	15/03/2020	
FORGET GAGEOT Florence	2 impasse des Caillers	15/03/2020	

GABARD Bruno	Lieudit de La Petite Vergnaie	15/03/2020	<del>B. Gabard</del>
GILBERT Philippe	38 rue du Calvaire	15/03/2020	<del>Gilbert</del>
GIRARDEAU Nadia	76 rue Monseigneur Cazaux	15/03/2020	Procuration à JADEAU Valérie
GUIMBRETIERE Sylvain	16 rue du Pinson	15/03/2020	Excusé
HERSANT Marie-Noëlle	17 Bel Air	15/03/2020	Procuration à FELDFEBEL Dominique
JADEAU Valérie	5 rue de la Sèvre Noire	15/03/2020	<del>Valérie Jadeau</del>
MORISSET Marie-Paule	56 rue Monseigneur Cazaux	15/03/2020	<del>Morisset</del>
PAPIN Alexandra	Route de Roger	15/03/2020	démission à le date du 28/06/24
PERRAULT Christophe	34 rue de la Pierre Levée	15/03/2020	<del>Christophe Perrault</del>
PICHON Daniel	24 rue des Genêts	15/03/2020	<del>Daniel Pichon</del>
REMIGEREAU Elodie	49 rue de la Barotière	15/03/2020	<del>Elodie Remigereau</del>
RENOU Sarah	1 allée Camille Claudel	15/03/2020	<del>Sarah Renou</del>
ROUX Jean-François	19 place St Gabriel	15/03/2020	<del>Jean-François Roux</del>
VALTAT Karine	Route de la Verrie	15/03/2020	Absente